

Des voix: D'accord.

Mme Holt: Monsieur l'Orateur, je croyais avoir encore quatre minutes parce que je surveillais l'heure.

Une voix: Vous en avez davantage maintenant.

Mme Holt: Ce que nous débattons ici, c'est le droit des sociétés, des petites ou grandes entreprises, de choisir d'annoncer où elles veulent et d'utiliser, si elles le veulent, la merveilleuse ressource d'une entreprise établie de longue date au Canada. C'est le droit des annonceurs d'annoncer dans une revue qui, à toutes fins pratiques, est canadienne, dans ce sens qu'elle réside ici depuis 32 ans ou, dans le cas de la station KVOS, invitée à venir s'installer chez nous et accueillie avec empressement par les nôtres il y a une vingtaine d'années.

Nous étions heureux de la recevoir dans l'Ouest. Elle est venue après la Société Radio-Canada et avant CTV. Nous avons besoin et aussi le droit dans l'Ouest de lire des articles sur notre pays écrits dans un style objectif et de façon approfondie et détaillée, en fonction du contexte international. Nous avons aussi le droit de regarder KVOS et les réseaux américains de d'outre-frontière à seulement une trentaine de milles de Vancouver, tout comme nous avons le droit de voir les émissions de réseaux américains à Radio-Canada et CTV. Si nous pouvons trouver d'autres stations qui puissent nous offrir cette programmation, nous les regarderons. Quand le satellite et les convertisseurs seront en service, nous pourrons obtenir cette programmation de partout dans le monde.

Va-t-on nous supprimer la câblodistribution alors? Le CRTC se fera-t-il recéleur au Canada de la marchandise volée, et n'est-ce pas cela la suppression commerciale? Notre régime culturel nous semble imposé de force de ce coin du monde qu'est Toronto, tant du côté des périodiques que du côté des media électroniques. J'ai déjà dit que personne n'avait le droit de se servir de la loi, dans les hauts lieux de ce pays, pour nous priver du choix de lire et de regarder ce qui nous plaît, ni le droit de nous forcer à dépendre de media minables, cyniques, entachés de nationalisme étroit et d'esprit de clocher et contrôlés par Toronto.

Ce bill a certainement été pensé et conçu dans le but d'assassiner *Time*, *Reader's Digest*, *MD*, *Canadian Medicine*, KVOS et d'autres stations frontalières. Je répète une fois encore—car ils sont tellement à propos—les mots de George Bernard Shaw: «L'assassinat est la forme extrême de censure».

Des voix: Bravo!

M. Jake Epp (Provencher): Monsieur l'Orateur, je me demande seulement si nous ne devrions pas observer une minute de silence pour permettre aux ministériels de remplacer les diachylons sur leur dos pour arrêter le sang de couler.

Une voix: Il leur faut plus que des diachylons.

M. Epp: J'ai certaines choses à dire au ministre et j'espère qu'elle m'écouterà. Jusqu'à présent, elle n'a pas pris l'habitude d'écouter les autres.

Mme Sauvé: Je vais vous écouter, l'ami.

M. Epp: Ça, c'est mieux.

Périodiques non canadiens

Des voix: Oh, oh!

M. Epp: Monsieur l'Orateur, chaque fois que je prends la parole, il semble que le whip suppléant d'en face veut faire un discours sans se lever. Peut-être voudrait-il changer de méthode et faire un discours debout.

Une voix: Il ne peut pas parler debout.

M. Epp: C'est peut-être qu'il ne peut faire les deux en même temps.

Des voix: Oh, oh!

M. Lalonde: Si vous avez quelque chose à dire, dites-le ou essayez-vous.

Des voix: Bravo!

M. Lalonde: Avez-vous quelque chose à dire? Nous vous écoutons.

M. Epp: Je comprends que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M. Lalonde) n'est pas trop content des remarques précédentes, mais les miennes ne lui plairont pas davantage, j'en ai peur. Il se hérisse, ce qui prouve bien que cela le touche.

● (1620)

L'Orateur suppléant (M. Turner): A l'ordre. Le député aurait-il l'obligeance de s'en tenir au bill C-58.

M. Epp: Merci, monsieur l'Orateur. Je suis heureux de savoir que le ministre m'écoute et que je peux continuer. Pendant les audiences du comité, les dispositions relatives à la télévision ont porté surtout sur la station de Buffalo et sur la KVOS de Bellingham, dans l'État de Washington. Je n'ai pas l'intention de m'étendre beaucoup là-dessus. Je suis heureux que le ministre soit présent cet après-midi car je voudrais faire ressortir les effets que ce bill pourrait avoir dans une région étroitement délimitée, après quoi j'espère qu'il envisagera de prendre d'autres mesures. Les audiences concernant les deux régions dont j'ai parlé, Buffalo et Bellingham, concernaient les règlements du CRTC et la proposition suivante de la KVOS aux membres du comité: En vue d'assurer l'expansion de ses affaires en Colombie-Britannique, dans le domaine de l'animation et de la production de films, la société accepterait de verser un certain nombre de dollars, fixé par le CRTC, pour les recycler pour ainsi dire dans l'entreprise.

Le ministre hoche la tête mais, à mon avis, cette proposition dépasse de beaucoup la portée de toutes celles des autres stations de télévision. Elle mérite d'être étudiée et réexaminée. KVOS transmet ses signaux dans le sud de la Colombie-Britannique. Lors des audiences récentes du CRTC à Vancouver, les habitants de la région apprenaient avec étonnement que des députés comme celui de Vancouver-Kingsway (M^{lle} Holt) avaient l'appui de la presque totalité de la population de la province, en ceci qu'on veut que KVOS demeure sur les ondes. D'après moi, les instances présentées au CRTC, peu importe ce qu'en pense le ministre ou les ministériels, prouvent que la plupart des habitants de la Colombie-Britannique aujourd'hui desservis par KVOS ne veulent pas voir ses services réduits ou supprimés.